

## CONCLUSION

---

### LA VIE APRÈS 50 ANS DANS UN CONTEXTE DE VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE: BILAN ET ENJEUX

Claudine Sauvain-Dugerdil\* et Philippe Wanner\*\*

\*Laboratoire de démographie et d'études familiales, Université de Genève

\*\*Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Neuchâtel,  
et Université de Genève

Arrivés au terme de cette étude, nous proposons de nous arrêter sur les caractéristiques-clés des évolutions démographiques et des conditions de vie après 50 ans au tournant du millénaire pour les discuter dans une optique plus prospective. Nous reprendrons dans un premier temps les principaux résultats de ce travail sous forme de bilan des tendances durant les dernières décennies du 20<sup>e</sup> siècle (voir encadré). Nous terminerons en discutant des enjeux liés aux évolutions en cours en termes d'opportunités et de risques auxquels les individus et les institutions devront être capables de saisir et de faire face.

#### Situation démographique et conditions de vie à l'aube du nouveau millénaire: un bref bilan

##### *Une vie de plus en plus longue*

La longévité accrue qui marque la fin du 20<sup>e</sup> siècle se traduit non seulement par une augmentation de la proportion de personnes atteignant l'âge de la retraite, mais surtout par un accroissement du nombre d'années restant à vivre après 65 ans. En Suisse, comme c'est le cas dans l'ensemble des pays occidentaux, les drames des décès précoces d'adultes en pleine force de l'âge deviennent l'exception et la vieillesse n'est plus un privilège de quelques nantis, mais se démocratise (Lalive d'Épinay et Braun, 1995): en 2000, huit hommes et neuf femmes sur dix arrivent à 65 ans, alors que c'était le cas de 67% et 77% en 1950. Mais surtout, ces dernières années, on peut constater un phénomène de longévité accrue aux grands âges: l'espérance de vie à 65 ans est passée de 12 ans en 1950, à 16 ans en 2000 pour les hommes, de 14 à 20 ans pour les femmes et le nombre de personnes très âgées a fait un véritable bond (en 2000 on dénombre 47 900 nonagénaires et 787 centenaires, alors qu'ils n'étaient que 8800 et 61 en 1950).

##### *Les hommes vont-ils rattraper leur retard?*

Par leur longévité qui dépasse de 6 ans celle des hommes (espérances de vie à la naissance de 83 et 77 ans; et parmi les 60 à 64 ans de 25 et 21 ans), les femmes dominent le grand âge (76% des nonagénaires et 86% des centenaires). Néanmoins, durant les années 1990, à l'image de ce qui s'est passé plus précocement dans les pays scandinaves, les hommes semblent amorcer un rattrapage. La longévité a continué à progresser pour les deux sexes au cours de la dernière décennie du 20<sup>e</sup> siècle, mais de façon plus modeste pour les femmes. Les gains d'espérance de vie à la naissance ont été respectivement de 2 ans pour celles-ci et de plus de 3 ans pour les hommes. En moyenne, la vie après 65 ans s'est allongée de 1,7 an pour les hommes et de 1,2 an pour les femmes.

### *La multi-culturalité gagne le grand âge*

Depuis les années 1980, la population âgée se transforme aussi du point de vue culturel. Bien que restant relativement faible, la proportion des étrangers dans la population âgée de 50 ans et plus est en effet en train de s'accroître. On constate aussi que l'accroissement de la mobilité interne, associée aux événements familiaux et professionnels, n'est pas l'apanage des jeunes, mais concerne également de 50 ans et plus.

### *Le papy/mamy boom*

Dans les années qui viennent, au vieillissement de la population résultant de la longévité accrue et de la fécondité réduite, se greffera l'arrivée à la retraite des générations nombreuses nées durant le baby-boom des années 1940-65. Si la population de la Suisse ne devrait plus guère augmenter, en revanche sa structure par âge va se transformer considérablement. La proportion de personnes âgées, qui est passée de 11% en 1970 à 15% en 2000, devrait s'accroître de façon importante durant les quatre premières décennies du 21<sup>e</sup> siècle pour culminer vers 25% en 2035.

### *Une polarité entre régions jeunes et régions âgées*

Les évolutions sont cependant fort distinctes d'une région du pays à l'autre, conduisant à une image complexe de la géographie du vieillissement. Par leur histoire spécifique, leurs caractéristiques géographiques, culturelles et économiques, les différentes régions du pays sont plus ou moins affectées par le vieillissement démographique. Les différences de conditions de vie et la mobilité accrue tendent à accroître la polarité entre des régions plus jeunes et des régions plus âgées. Les centres urbains attirent les jeunes, mais les familles s'installent plutôt en périphérie des agglomérations; certaines régions sont plus âgées parce qu'elles attirent les aînés ou parce que les jeunes s'en vont et les seniors restent. Le vieillissement est particulièrement marqué dans les cantons ruraux de Suisse orientale, particulièrement Glaris et Appenzell, ainsi qu'à Uri et dans l'arc jurassien. Mais le vieillissement n'est pas une spécificité exclusivement rurale. Comme en témoigne le cas de Bâle-Ville, les centres urbains perdent leur attractivité. Bâle-Ville, canton le plus urbain de Suisse, est en effet non seulement le canton qui actuellement compte la proportion la plus élevée de personnes âgées, mais il se caractérise aussi par des évolutions socio-démographiques préoccupantes. Alors que, dans les années 1920, c'était le canton où l'espérance de vie était la plus élevée en Suisse, c'est là aujourd'hui que l'on enregistre la plus faible durée moyenne de vie pour les femmes et une prévalence élevée de décès liés à des comportements néfastes. Par son attractivité économique, Zoug est le canton le plus jeune. Mais quelques cantons ruraux, familialistes comme Fribourg et les cantons de la Suisse centrale (sauf Uri), gardent leurs jeunes. Le cas du Tessin illustre bien la complexité des évolutions: le canton est âgé, marqué par un taux élevé d'infécondité et un écart prononcé d'espérance de vie entre femmes et hommes. Alors qu'au début du 20<sup>e</sup> siècle la longévité y était particulièrement basse, aujourd'hui, elle est devenue pour les femmes une des plus élevées du pays. Il semblerait que l'on ait affaire à des phénomènes de migrations complexes, avec un départ des jeunes familles et une polarisation dans l'immigration (Italiens faiblement qualifiés et retraités allemands).

### *Une belle vieillesse autonome*

Les retraités actuels jouissent de conditions qui leur permettent d'espérer vivre une belle vieillesse. Entre 1990 et 2000, la santé des aînés a continué à s'améliorer, particulièrement pour les hommes pour lesquels le nombre d'années vécues sans incapacité au-delà de 65 ans s'est accru, en moyenne, de 2 années et 5 mois (une année et 5 mois pour les femmes) et la durée de vie avec incapacité a diminué de 8 mois (d'un mois pour les femmes).

Ce gain d'autonomie se reflète aussi dans les modes de résidence. La prolongation de la vie et la diminution de l'écart d'espérance de vie entre les sexes, ainsi que la durée accrue en bonne santé sont reflétées, durant la dernière décennie, par une progression d'une vieillesse vécue plus longtemps en couple et plus autonome. Le troisième, et même bonne part du quatrième âge, se vivent le plus souvent chez soi, avec son conjoint, puis en solo. Entre 1990 et 2000, la proportion de personnes résidant avec leur conjoint a poursuivi la progression des décennies précédentes pour concerner plus de la moitié des 65 à 79 ans et plus d'un quart des 80 ans et plus. En revanche, en 2000, la vie en solo concerne trois personnes du troisième âge sur dix et quatre du quatrième âge; néanmoins, elle n'a que peu augmenté durant la dernière décennie du siècle, ne progressant que chez les très âgés. La valorisation de l'autonomie s'exprime aussi par la poursuite du recentrage de la vie après 50 ans sur le «ménage minimal». D'une part, la co-résidence avec des tiers a continué à diminuer, ne concernant plus que quelques pourcents des individus. D'autre part, et malgré un calendrier familial plus tardif (report des maternités et de l'âge des enfants au départ du domicile parental), la seconde partie de l'existence continue à être de moins en moins vécue à plusieurs générations: parmi les préretraités, les familles avec enfants ont poursuivi, dans les années 1990, la baisse entamée durant la décennie précédente.

### *Des retraités aux compétences accrues*

Les personnes qui arrivent aujourd'hui à l'âge de la retraite bénéficient d'un meilleur niveau de formation que celles des générations antérieures. Même si le progrès touche les femmes comme les hommes, dans ces générations, l'écart reste cependant énorme (parmi les 50 ans et plus, en 1980, 13% des hommes et 3% des femmes avaient atteint un niveau de formation tertiaire, c'est le cas de respectivement 26% et 8% en 2000). Ces générations ont aussi connu une conjoncture favorable en terme d'emploi. Même si les années 1990 ont été marquées par un déclin dans l'activité des cinquantenaires, c'est encore plus de 80% des hommes de 50 ans et plus qui sont actifs (environ un quart de la population masculine active), soit près du double des pays voisins. La dernière décennie du 20<sup>e</sup> siècle a aussi vu un accroissement marqué de la proportion des femmes exerçant une activité durant cette période de préretraite (en 2000, les femmes de 50 à 61 ans représentaient 21% du groupe des femmes contre 17% en 1990).

### *Vieillir chez soi, dans un vaste logement*

Alors que les années 1970 et 1980 ont vu l'accroissement du nombre et de personnes placées en homes ou établissements pour personnes âgées, la décennie 1990 a été marquée par un frein à l'institutionnalisation, voire même à un retour en arrière. Ce n'est que parmi les personnes de 80 ans et plus que le taux d'institutionnalisation s'est accru. La phase d'accroissement de l'institutionnalisation semble coïncider avec une diminution de la prise en charge par les familles, alors que sa baisse récente témoignerait de l'impact des structures d'aide à domicile sur la réalisation des aspirations à l'autonomie résidentielle.

Les transformations démographiques et familiales ne semblent produire que peu d'effets sur le marché du logement: les couples âgés propriétaires ne se départissent guère de leur logement après le départ des enfants ou le décès du conjoint, tandis que les locataires âgés conservent souvent le même appartement jusqu'à la fin de leur vie. Certes, les conditions économiques d'une frange de la population âgée nécessitent parfois la prise d'un appartement de petite taille à loyer modéré ou subventionné, souvent mal adapté et source probable d'un accroissement de la morbidité et des risques d'institutionnalisation. Mais, dans l'ensemble, on peut constater que les personnes en deuxième moitié de vie résident dans des logements plutôt grands et présentant des loyers relativement peu coûteux. Ils avaient effectivement acquis une propriété dans les années 1960 et 1970, alors même que le marché de l'immobilier était favorable. Toutefois, avec le temps et l'avancement en âge, certains logements sont devenus inadéquats, car trop grands et difficiles à entretenir ou même vétustes et ne répondant pas aux besoins de fragilité croissante et de perte progressive d'autonomie.

## LES ENJEUX

### Vieillir au 21<sup>e</sup> siècle: risques et opportunités

#### a) Construire un projet de vie pour la vieillesse

L'accroissement du poids des âgés dans la population se situe au cours des dernières décennies du 20<sup>e</sup> siècle dans un contexte d'amélioration des conditions de vie, qui s'exprime en premier lieu par l'allongement de la durée moyenne de l'existence. Celle-ci a ainsi ouvert de nouveaux horizons après la période de vie dominée par les tâches familiales et professionnelles et a transformé la signification du passage à la retraite qui ne peut plus être considéré dans une optique de fin d'activité et d'attente de la mort. Le premier enjeu lié à cette transformation démographique relève donc de la nécessité, pour chaque individu et pour la société, de formuler un projet de vie pour cette nouvelle étape de l'existence qui puisse valoriser l'expérience accumulée tout en tenant compte de la fragilité croissante. Plus largement, le rôle des aînés dans la société doit être redéfini, en particulier les transferts d'expérience et le soutien qu'ils peuvent et doivent offrir aux jeunes. Par leurs ressources intellectuelles, économiques et sociales, les personnes de 50 ans et plus constituent aujourd'hui un pilier central de la société. Par leur désengagement progressif des responsabilités professionnelles, elles sont à disposition pour de nouvelles tâches. Jusque très tard dans l'existence, elles sont en mesure de fournir, nous l'avons rappelé dans ce travail, des appuis importants à leurs enfants, mais aussi à leurs contemporains. Les aînés peuvent donc continuer pendant longtemps à être un appui pour les enfants et petits-enfants, gage de relations harmonieuses entre générations et de solidarités familiales sources de plaisir plutôt que fardeau pesant. On peut alors se demander dans quelle mesure des rôles publics peuvent être maintenus avec l'avancement en âge. Le grand âge est-il à considérer comme le retour dans la sphère privée ou peut-on inventer de nouvelles formes de participation publique pour les aînés? Une piste n'est-elle pas, pour prendre en compte la diminution progressive de la mobilité, de développer des rôles et activités dans le voisinage?

## b) L'âge d'or de la maturité autonome est-il durable?

Dans les conditions qui prévalent en Suisse depuis les dernières décennies du 20<sup>e</sup> siècle, la seconde partie de l'existence est une période particulièrement privilégiée. Les nouveaux retraités appartiennent aux cohortes jouissant d'un niveau de formation élevé et de bonnes conditions de santé. L'arrivée à la retraite se situe dans un contexte économique favorable, marqué par le retour des femmes sur le marché du travail après l'interruption des maternités, des taux d'activité qui restent élevés jusqu'à la veille de la retraite et un système de promotion qui valorise l'ancienneté. C'est aussi la période de la vie durant laquelle culminent les engagements sociaux et politiques, responsabilités dans la vie publique qui permettent notamment de développer un réseau social important.

Les nouveaux aînés sont particulièrement bien armés pour maintenir une grande qualité de vie jusqu'aux âges les plus élevés. Les craintes selon lesquelles l'augmentation de l'espérance de vie entraînerait un accroissement du nombre d'années passées en mauvaise santé et donc une prise en charge de plus en plus longue des personnes âgées par les institutions de santé ne se sont pas vérifiées. La longévité accrue s'est au contraire accompagnée d'une amélioration de la santé et du report de l'entrée dans la dépendance. Parce qu'ils ont vécu dans de bonnes conditions, les aînés ont acquis un potentiel important de santé, mais ils font aussi partie des générations acquises à une approche du bien-être, fondée sur la responsabilisation individuelle et la valorisation de l'autonomie.

La percée de la vie en solo parmi les seniors reflète la compression des années de handicap et le report de l'entrée dans la dépendance, mais aussi des ressources humaines qui permettent l'autonomie et un contexte de société qui l'encourage. Reconnu socialement comme une dimension marquante de la qualité de vie, le maintien de l'autonomie est devenu un objectif central des politiques de santé des aînés, politiques qui attachent de plus en plus d'importance à l'aménagement de l'environnement immédiat. Par leur relation à la santé et à leur corps, les femmes seraient particulièrement à même de saisir les opportunités offertes par le développement des systèmes de santé, ce qui explique d'ailleurs en partie leur avantage en termes de longévité. Il appartient désormais aux hommes âgés de conquérir aussi le troisième puis le quatrième âge, en prolongeant leur vie en bonne santé.

La question est maintenant de savoir dans quelle mesure cet âge d'or de la maturité autonome est durable. L'image de la vieillesse a certes profondément changé, mais cette valorisation de la vieillesse active et autonome repose sur une conjoncture particulièrement favorable. On peut donc se demander si, dans les conditions sociales actuelles et à venir, la démocratisation de la vieillesse et des retournements de conjoncture ne risquent pas de mettre un terme à cet âge d'or de la maturité.

### c) Les évolutions de la dernière décennie du siècle: la montée des incertitudes

#### *Une approche masculine plus saine de la vie, mais des risques de paupérisation féminine*

La dernière décennie du 20<sup>e</sup> siècle est marquée par un allongement de la durée moyenne de vie plus marqué chez les hommes. Cette réduction des différentiels d'espérance de vie peut être interprétée sous deux angles. D'une part, dans la ligne de Vallin (2003), nous pouvons noter que les progrès considérables de la longévité des hommes témoignent de la diminution de certains comportements à risques et, donc, de l'adoption par les hommes de modes de vie plus sains, qui caractérisaient jusqu'à présent la relation féminine à la santé et au corps. D'autre part, le ralentissement des gains d'espérance de vie des femmes peut faire penser que, comme cela a été montré dans des travaux scandinaves, les femmes doivent affronter aujourd'hui de nouveaux défis qui affectent leur bien-être. La montée de la paupérisation féminine, en particulier liée à la croissance des femmes cheffes de ménage, pourrait ainsi aussi se refléter en termes de santé<sup>73</sup>.

#### *La fragilisation des unions et la détérioration du marché de l'emploi*

Si la polarisation vers le ménage minimal (couple ou solo) est manifeste de conditions d'existence qui valorisent et permettent l'autonomie, en revanche, la dernière décennie du siècle révèle aussi des évolutions qui témoignent de la montée d'incertitudes. La cinquantaine commence à être gagnée par l'accroissement des divorces, fragilisation des unions qui ne revêt certainement pas la même signification que quand on a 20 ans de moins. La seconde source d'incertitudes provient de l'évolution du marché de l'emploi. La dernière décennie du siècle a été marquée par l'accroissement des retraites anticipées et du chômage de longue durée chez les travailleurs plus âgés. On peut donc se demander si un risque existe de voir un nombre croissant de personnes aborder la retraite dans des conditions de plus grande vulnérabilité, marquée par une certaine précarité économique et un soutien familial réduit.

#### *La structure de la population face aux aléas migratoires*

La comparaison intercensitaire montre aussi que le tournant du siècle est marqué par des évolutions démographiques plus incertaines. Certes, le vieillissement de la population se situe actuellement dans un contexte de croissance démographique, ce qui est économiquement favorable. Toutefois, l'accroissement de la population est essentiellement dicté par le solde migratoire. Avec la nouvelle baisse de la fécondité des Suisses depuis la fin des années 1990, l'influence des flux migratoires et des comportements de la population étrangère sur l'évolution de la population s'accroît encore. Comme l'ont bien mis en évidence de récentes estimations des Nations Unies (United Nations, 2000), il est illusoire de penser que les migrations puissent contrebalancer la faible fécondité et le vieillissement démographique. Mais surtout, cette dépendance démographique accrue par rapport aux migrations implique l'incertitude de dépendre d'un phénomène mal maîtrisé, car à la fois conjoncturel et donc difficilement prévisible, et mondial, donc dépassant la sphère d'influence nationale.

<sup>73</sup>) On regrette en Suisse l'absence, jusqu'à aujourd'hui, de tables de mortalité établies selon la catégorie socio-professionnelle, le niveau de formation ou encore le type de ménage. De telles tables mettraient très certainement en évidence, comme cela a été montré ailleurs en Europe, des disparités de durée moyenne de vie plus élevées que l'on imagine généralement.

#### d) Les défis du vieillissement démographique

*Le vieillissement démographique: une chance à saisir pour définir une nouvelle relation au travail*

Les années qui viennent seront marquées par l'arrivée à la retraite des générations nombreuses du baby-boom et l'accroissement important de la proportion de retraités pendant une trentaine d'années. Nos institutions de prévoyance vont devoir prendre en compte cette réalité, tout en considérant aussi les incertitudes liées à l'évolution de la conjoncture économique et ses effets sur les taux d'activité de la population active et sa capacité de cotisation, l'évolution des marchés financiers et le rendement des placements des caisses de pension. Comme cela a déjà été mentionné, les migrations ne peuvent pas contrebalancer le vieillissement de la population, néanmoins les tendances migratoires constituent aussi un des facteurs à considérer, tant dans leur nombre que dans leur composition (niveau professionnel, âge, durée de leur séjour). Pendant longtemps, les travailleurs étrangers ont constitué une population fluide que l'on gérait au gré des besoins de l'économie. Les nouveaux comportements migratoires (regroupement familiaux, installations durables au-delà de la retraite, libre circulation des citoyens de l'UE) font que les travailleurs étrangers vont de moins en moins assumer ce rôle d'amortisseur des crises. Au contraire, il s'agira d'une population de plus en plus hétérogène, regroupant à la fois des individus très qualifiés et des populations particulièrement vulnérables, et qui compte une proportion croissante d'âgés, dont il conviendra de prendre en compte les besoins spécifiques.

Au-delà de 2035, la proportion des personnes âgées devrait se stabiliser. Néanmoins il est probable que les générations qui arriveront alors à la retraite auront eu un parcours moins privilégié et seront donc dans des situations économiques plus précaires que les générations du baby-boom, ce d'autant plus avec des évolutions technologiques qui valorisent moins l'expérience et des projets politiques d'élévation de l'âge de la retraite. On peut donc penser que, au-delà du défi d'assurer le paiement des pensions des retraités des décennies à venir, il conviendra d'imaginer un système qui permette d'arriver à la retraite dans de bonnes conditions. La rigidité du système actuel posera problème. Il s'agit non seulement de reformuler les rôles après la retraite dans la ligne des réflexions autour du quatrième pilier, mais aussi durant la période qui la précède en développant une nouvelle relation au travail qui revoit la distinction entre emploi rémunéré, tâches domestiques et engagements sociaux.

*Evolutions familiales et risques de solitude: l'importance croissante des réseaux de proximité*

Ainsi que nous l'avons rappelé dans ce travail, le réseau familial reste un support important dans la vieillesse et un gage de maintien de l'autonomie et du report de l'entrée en institution. Même si la cohabitation entre générations est de plus en plus rare, les solidarités familiales restent une réalité à travers des contacts fréquents souvent fondés sur la proximité des logements. Néanmoins, nous l'avons vu, si, en particulier en milieu urbain, la montée de la vie en solo reflète souvent la marque d'une aspiration à l'autonomie, on ne peut pas exclure le risque de vieillesse solitaires, particulièrement dans des régions désertées par les jeunes et à taux élevé de célibat. Les évolutions démographiques actuelles interrogent sur les risques de solitude d'une part croissante de la population arrivant aux âges de la retraite sans réseau familial de soutien. Avec l'accroissement de la proportion de femmes et d'hommes n'ayant pas eu d'enfant – proportion qui atteint 20% dans les futures générations de quinquagénaires – et de la divortialité, le nombre de retraités sans enfant et/ou sans conjoint gagnera en importance et posera particulièrement problème lorsque la fragilité s'accroît. Des appuis institutionnels adéquats doivent compléter les solidarités familiales pour permettre aux nouvelles familles de continuer à jouer leur rôle d'entourage, même dans le contexte des contraintes de la vie urbaine et professionnellement active. Mais il importe aussi de favoriser les réseaux de voisinage. S'il

est fondamental de renforcer les systèmes d'aide à domicile assurant le bien-être chez soi jusqu'aux âges les plus avancés, il convient aussi d'aménager des services de proximité qui favorisent une vie de communauté et, à l'exemple de quelques expériences pilotes, de prévoir un urbanisme qui évite les «ghettos» des seniors et offre des lieux de vie communs où les générations se côtoient.

#### *La croissance des inégalités: éviter une vieillesse à double vitesse*

Un défi majeur de cette prise de conscience de la réalité inéluctable du vieillissement de la population de la Suisse est celle des inégalités qui s'accumulent au long du parcours de vie et le risque de vieillesse à plusieurs vitesses. Ainsi, derrière les moyennes (pourcentage moyen de personnes hébergées en institution, nombre moyen d'années passées respectivement en bonne puis en mauvaise santé, par exemple) se cachent des réalités parfois très variées. Les dernières années de vie, loin d'être homogènes, voient se côtoyer des personnes totalement indépendantes jusqu'au dernier mois de leur vie et d'autres ayant perdu, parfois irrémédiablement et depuis longtemps, leur autonomie. Ces deux cas extrêmes sont néanmoins relativement rares; la dernière trajectoire de vie se situant plutôt dans les négociations et les réaménagements imposés par une lente et progressive fragilisation à des rythmes variables.

L'analyse de la diversité géographique, en particulier en matière de santé, comme l'illustre la répartition de l'espérance de vie ou celle de la fracture de la hanche à Genève, montre à quel point les situations moyennes peuvent être des fictions. Il est bien connu aussi que le confort et la qualité des soins offerts dans les EMS sont fort variables. Ceci sans parler du fossé en termes économiques qui séparent les aînés les mieux lotis des plus défavorisés. Ainsi, des analyses récentes effectuées dans le canton de Zurich (OFS, 2004b) montrent que parmi les retraités figurent certes un groupe minoritaire de personnes tributaires de l'aide publique, mais aussi une proportion relativement élevée de personnes bénéficiant d'une fortune supérieure au million de francs.

#### *Des visions globales et des actions locales*

En conclusion, poids croissant du nombre des personnes âgées, effets conjoncturels du contexte d'existence des générations et changements dans les modes de vie des personnes âgées sont les mots-clés qui caractérisent la situation actuelle. Ils caractériseront sans nul doute l'évolution future, le vieillissement de la population n'ayant en effet pas fini de transformer les structures de la société et l'évolution de la société va continuer à transformer le visage du grand âge. Les institutions, les mentalités, les comportements devront s'adapter et inventer de nouvelles formules. C'est donc à tous les niveaux que des politiques adéquates doivent être pensées. Compte tenu des caractéristiques du fédéralisme, chaque acteur, de la commune à la Confédération, a un rôle à jouer.

C'est au niveau global que des politiques de lutte contre la pauvreté des personnes âgées et de promotion de leur santé doivent être conçues. Il s'agit d'adapter les systèmes d'assurance sociale et de mettre en place de nouvelles solidarités entre les générations, mais aussi de créer des solidarités pour réduire les inégalités intra-générationnelles et instaurer des filets de sécurité pour les groupes les plus vulnérables. C'est aussi une politique de santé adaptée aux besoins des âgés qu'il convient de renforcer. Puisque la longévité accrue est accompagnée d'un accroissement des années en bonne santé, la majeure partie des aînés n'ont pas besoin des techniques de pointe qui grèvent les budgets de santé. Souvent montré du doigt pour expliquer l'accroissement des dépenses de santé, le vieillissement de la population ne pourrait cependant jouer qu'un rôle marginal sur ce phénomène (Zweifel et al., 1996)<sup>74</sup>. Il importe alors surtout de créer un environnement propice au bien-être des âgés, notamment par des actions en matière d'alimentation adéquate, de prévention des accidents, de logement et d'environnement proche sécurisés

La géographie complexe du vieillissement de la population en Suisse souligne qu'il est crucial que les réformes fédérales prennent en compte les disparités des situations régionales. Le rôle des cantons et des communes trouve tout son sens dans l'adaptation des institutions à la réalité diverse du vieillissement de la population. Les différentiels cantonaux nécessitent des politiques spécifiques, à la fois en termes de maintien d'une population active et de prise en charge des populations âgées. Pour certains cantons, il s'agit clairement d'éviter l'exode des jeunes et des familles; pour d'autres cantons, il s'agit déjà de susciter le retour des jeunes, afin de garantir une croissance économique et démographique<sup>75</sup>. C'est clairement au niveau local que doit se concevoir la mise en œuvre de services de proximité qui répondront aux besoins spécifiques de la seconde partie de l'existence et permettre à chacun de construire son projet de vie pour sa vieillesse.

---

<sup>74</sup>) Cette hypothèse séduisante est parfois remise en cause par quelques auteurs relevant l'accroissement inévitable des coûts liés au vieillissement (cf. Gilliland, 2004).

<sup>75</sup>) Depuis quelques années, la prise de conscience des cantons face à leur réalité démographique se traduit d'ailleurs par une multiplication des exercices de projections démographiques et par la réflexion sur l'utilité de politiques «démographiques». Le Jura constitue à ce propos un exemple intéressant, avec une tentative (refusée aux urnes) de formuler une politique visant à attirer des populations sur ses terres. Bien que l'on puisse se réjouir de l'intérêt apporté au phénomène démographique dans une période marquée par le vieillissement, il convient de noter le risque d'un «marketing démographique» qui pousserait les cantons à faire de la surenchère pour attirer les «bons citoyens» (jeunes, avec enfants, au revenu élevé, en bonne santé, etc.) au détriment des âgés, qui deviendraient alors stigmatisés.